

Intitulé de l'UE	Education artistique (Partie III)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Tiphène RIVIERE	40	Annuelle

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education musicale - Partie 3	20h	Xavier BERNIER
Education plastique - Partie 3	20h	Tiphène RIVIERE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education musicale - Partie 3 : 16h d'exercices/laboratoires, 4h de travaux
Education plastique - Partie 3 : 2h de théorie, 18h de travaux

Langue d'enseignement
Education musicale - Partie 3 : Français
Education plastique - Partie 3 : Français

Connaissances et compétences préalables
Curiosité.
Volonté de faire évoluer ses compétences artistiques et pédagogiques

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (travaillée & évaluée) ◦ S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (travaillée & évaluée) ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées (travaillée & évaluée) ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie (travaillée & évaluée) • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (travaillée & évaluée) ◦ Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences

visées dans le programme de formation (travaillée & évaluée)

- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants (travaillée & évaluée)
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage (travaillée & évaluée)
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages (travaillée & évaluée)
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage (travaillée & évaluée)

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

sous-objectifs : 3.4



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

sous-objectifs : 4.7



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

sous-objectifs : 10.2



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

sous-objectifs : 11.4



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

sous-objectifs : 12.2 - 12.5

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Acquérir et ancrer des savoirs, savoir-faire, savoir-être dans les deux disciplines de l'UE, en vue de :
 1. Préparer, organiser et mener des activités diversifiées au service du développement artistique et global de l'élève et répondant aux exigences des programmes et du Référentiel de compétences de l'éducation culturelle et artistique;
 2. Créer des outils pédagogiques et didactiques fonctionnels répondant aux programmes de l'enseignement primaire;
 3. Mettre son travail au service de valeurs de société et environnementales.

Contenu de l'AA Education musicale - Partie 3

- Pratique et analyse d'activités d'écoute, de créativité, de jeux rythmiques et vocaux, de chansons et de danses adaptées à l'école primaire.
- Élaboration, réalisation et pilotage d'activités d'éveil musical en stage et en classe.

Contenu de l'AA Education plastique - Partie 3

- Etude des formes en 3D et des couleurs (Keith Haring, Calder...);
- Développer sa créativité et son imaginaire;
- Préparation aux stages pédagogiques: création de leçons en rapport avec des artistes.
- Les proportions du corps humain (Rodin, Giacommetti, Muybridge...);
- Fréquenter des lieux, des oeuvres et des objets culturels variés;
- Créer collectivement et/ou individuellement;
- Décoder les fondamentaux des modes d'expressions artistiques (oeuvres , genres, cultures et époques différentes);
- S'approprier des techniques plastiques afin de construire des activités adaptées aux élèves du primaire ;
- Initiation à la présentation des travaux et à l'art de la mise en valeur;

Méthodes d'enseignement

Education musicale - Partie 3 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche par situation problème, approche avec TIC, Cours hybride si la situation sanitaire l'impose

Education plastique - Partie 3 : cours magistral, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, recherches personnelles, cours hybrides si la situation sanitaire l'impose.

Supports

Education musicale - Partie 3 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Education plastique - Partie 3 : notes de cours, Consignes + cours hybrides si la situation sanitaire l'impose.

Ressources bibliographiques de l'AA Education musicale - Partie 3

Pacte d'Excellence, Référentiel d'éducation culturelle et artistique, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2022, Bruxelles

Ministère de la Communauté française. Enseignement fondamental : Programme des études 2009

Ressources bibliographiques de l'AA Education plastique - Partie 3

Pacte d'Excellence, Référentiel d'éducation culturelle et artistique, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2022, Bruxelles

Ministère de la Communauté Française. Enseignement fondamental : Programme des études, 2009

A.Bideau, "Pratiquer le jeu Un art populaire!", Editions de la Chronique Sociale, 2008

S.Corfee, "Labo peinture pour les enfants", Edition Eyrolles, 2016

D. Forman, "Labo couleur et techniques mixtes", Edition Eyrolles, 2016

S.Schwake, "Labo créatif pour les enfants", Edition Eyrolles, 2015

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Education musicale - Partie 3 : 50% Education plastique - Partie 3 : 50%
Langue(s) d'évaluation	Education musicale - Partie 3 : Français Education plastique - Partie 3 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Education musicale - Partie 3 :

Travaux 30%
Examens pratiques 70%

NB : L'évolution des compétences artistiques et pédagogiques des étudiants et le déroulement des cours (pratiques collectives) dépendent très fortement de la participation assidue des étudiants. La présence en cours est donc indispensable et les

absences devront être justifiées.

Les évaluations, si la situation sanitaire l'impose, pourront se faire partiellement ou entièrement à distance.

Méthode d'évaluation de l'AA Education plastique - Partie 3 :

Travaux/ Rapports/ Recherches 50% Q1

Travaux/ Rapports/ Recherches 50% Q2

L'évolution des compétences artistiques et pédagogiques des étudiants dépend très fortement de la participation assidue des étudiants.

La présence au cours est donc indispensable et les absences devront être justifiées afin d'éviter l'échec.

Les évaluations, si la situation sanitaire l'impose, pourront se faire partiellement ou entièrement à distance.

Année académique : **2022 - 2023**